

# Introduction

Le secteur des communications graphiques est composé majoritairement de petites et moyennes entreprises dont un service de ressources humaines ou même une personne spécifiquement attitrée à cette fonction, n'est pas inclus d'emblée dans l'organigramme organisationnel. Toutefois, pour toute entreprise, la gestion des ressources humaines est une préoccupation essentielle pour les dirigeants de tous les niveaux. Plus souvent qu'autrement, les rôles et les responsabilités des ressources humaines retombent sur les épaules déjà alourdies du gestionnaire ou propriétaire souvent très sollicité par une multitude des dossiers divers.

*Mon assistant RH* a donc pour objectif premier d'aider et d'alléger le travail du gestionnaire dans son rôle de responsable des ressources humaines. Un outil spécifiquement élaboré pour les entreprises en communications graphiques, facile à consulter et pratique où vous y trouverez des réponses et solutions rapidement pour régler les différents problèmes courants de gestion des ressources humaines. Ce document deviendra donc, LE conseiller RH de votre entreprise!

M. André Houde  
Coprésident patronal

La multiplicité des règles et règlements en matière de ressources humaines a fait naître une certaine confusion entre les employés et les employeurs. La gestion des ressources étant de nature délicate et complexe à la fois, votre Comité sectoriel a cru approprié d'élaborer un document sur les RH qui regroupe un amalgame d'information et de formulaires pratiques répondant aux problématiques les plus fréquemment rencontrées et comportant un volet expliquant l'aspect légal de certaines actions ou interventions.

Cet outil de ressources humaines apporte des réponses aussi aux nombreux questionnements des employés. Il comporte un guide où les règles de base sont expliquées d'abord théoriquement puis illustrées par des exemples concrets vécus en entreprise. De plus, on y démystifie le rôle et les responsabilités des organismes publics tels que les normes minimales du travail à respecter, pour ne citer qu'un exemple. *Mon assistant RH* est donc un outil pratique qui sera tout autant utile aux travailleurs et aux employeurs.

Bonne consultation!

M. Alain Derome  
Coprésident syndical